

mission dans les ateliers, et spécialement de le fixer à dix ans ;

3° De réduire la journée de travail des plus jeunes enfants en la limitant, par exemple, à six heures ;

4° De créer, pour l'exécution des prescriptions légales une inspection répartie soit par l'Etat, soit par le département.

En réponse à la première question, dit le *Journal de Rouen*, la chambre de commerce d'Elbeuf est d'avis que la surveillance des enfants doit s'étendre à tous les ateliers, grands et petits.

Aux deux questions suivantes, réunies en une seule par la chambre de commerce d'Elbeuf, il est fait réponse que le minimum d'âge pour l'admission dans les ateliers sera de dix ans, avec faculté d'admission dès l'âge de neuf ans pour l'enfant qui justifierait savoir lire et écrire. Quant au maximum d'heures de travail, il serait fixé à dix heures.

A la quatrième question, la chambre de commerce d'Elbeuf répond : qu'il lui paraît utile que, pour l'exécution des prescriptions légales, on crée des inspecteurs rétribués par le département.

Sous ce titre, en apparence un peu frivole : *Une Circassienne, un Pacha, un vice-consul de Prusse et un consul d'Angleterre*, nous trouvons dans l'*International*, de Londres, un récit de faits plus graves qu'il ne semblerait au premier abord.

L'histoire se passe à Alexandrie en Egypte :

Une jeune esclave circassienne s'échappe du harem de Latif-Pacha, et se réfugie chez le vice-consul de Prusse, croyant entrer au consulat russe. Le vice-consul rappelle au préfet de police que cette esclave, aux termes des capitulations, est devenue libre, et demande une carte régulière d'affranchissement. Le préfet refuse.

Le consul général de Prusse vient exprès du Caire et exige que la carte soit délivrée. La Circassienne est conduite à la préfecture, où on lui remet la carte ; mais aussitôt après, elle est arrêtée comme prévenue de vol chez son ancien maître et jetée en prison. Le gérant du consulat général prussien proteste avec énergie contre le guet-apens. Le préfet de police ne répond même pas.

Alors le consul d'Angleterre intervient, mais officieusement, en déclarant toutefois au fonctionnaire égyptien que si on le force d'agir officiellement, il ne répond pas des suites.

Nous ne connaissons pas le dénouement de l'aventure en ce qui concerne l'esclave circassienne, mais l'*International* nous dit que le gouvernement du vice-roi, jetant les yeux autour de lui, s'est aperçu tout à coup que l'Egypte est occupée quasi-militairement par les Anglais, qui, sous prétexte de se rendre en Abyssinie, parcourent le pays comme s'il était leur, ont bâti des hôpitaux, des casernes, des établissements militaires de toute sorte, et semblent prendre solidement possession de la frontière.

Le vice-roi s'est demandé s'il est encore chez lui, et si la guerre contre Théodoros est le but réel de cette campagne d'Abyssinie.

Et l'*International* conclut en ces termes : « Si la presse française, si la presse parisienne en particulier, avait le quart du patriotisme, du bon sens et de l'intelligence pratique de la presse anglaise, nous n'aurions pas à lui demander d'attacher quelque importance à ces faits. »

La presse parisienne est bien assez occupée à faire les affaires de l'Italie ; elle s'occupera plus tard des intérêts nationaux. A demain les affaires de la France !

CH. GARNIER. (Union)

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix

Paris, 1er décembre.

Les deux séances du Sénat d'avant-hier et d'hier ont été comme le prologue de la

discussion sur la question romaine, car en deux séances notre Chambre haute, à une forte majorité et malgré les vives réclamations de quelques-uns, s'est jugée suffisamment éclairée pour couper court au débat.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que le public s'intéresse médiocrement aux discussions de notre première chambre, et c'est même avec une sorte de dédain que quelques-uns de nos journaux en parlent. Voici pour exemple ce que dit le *Journal des Débats* : « Les personnes qui pourraient éprouver le désir de connaître les opinions exprimées hier au Sénat par M. le baron Ch. Dupin trouveront nos discours au *Moniteur*. Nous nous bornerons pour notre part à cette simple mention : c'est tout ce que nous pouvons faire pour être agréables au public et pour ne pas trop désober M. Ch. Dupin. » D'autres journaux, du reste, se dispensent de reproduire ces débats, réservant leur place pour les comptes-rendus de la seconde chambre. Cependant nous ne devons pas négliger ce qui s'est dit dans la première, et je crois qu'il est utile d'attirer l'attention du public sur les discours de Mgr l'archevêque de Rouen et sur celui de M. de Moustier. Mgr de Rouen a nettement posé la question en disant qu'il faut choisir entre l'unité italienne et la Papauté. Or, il est intéressant de constater que c'est à peu près la conclusion d'un article solennel que publie le *Sigle* sous la signature du secrétaire de la direction politique ; il propose que la question du pouvoir temporel doit être soumise sans arrière-pensée au Congrès.

C'est entre ces deux partis exclusifs mais très-logiques que le gouvernement veut conduire sa politique : M. de Moustier l'a exposé d'une façon très-claire : « Nous n'avons jamais, dit-il, compris la conférence que comme une réunion libre où chacun arriverait avec la plénitude de ses droits ; je dirai même avec la plénitude de ses prévisions. » Le gouvernement français veut donc se dégager d'une manière absolue.

Malheureusement, les nouvelles que nous pouvons recueillir ne sont pas très-favorables à la réunion de la conférence, et le *Constitutionnel* constate lui-même ce matin que les renseignements les plus récents ne présentent plus le même accord que il y a quelques jours. Il est probable que les débats du Corps législatif nous éclaireront sur ce point.

C'est demain que se réunit à Munich la conférence des Etats du Sud pour délibérer sur leur organisation militaire. Mais ces Etats auront beau faire, ils sont les vassaux de la Prusse qui leur fait même assez durement sentir sa suzeraineté : il paraît qu'elle s'est formalisée de l'adhésion de la Hesse à la proposition de conférence. Or, cette susceptibilité est en même temps désobligeante pour la France de qui émane la proposition. Peut-être naîtra-t-il de là un petit incident diplomatique.

Pour la première fois vendredi quelques députés assistaient à la séance du Sénat ; mais il ne viendra jamais autant de députés au Luxembourg qu'il va d'ordinaire de sénateurs au Palais Bourbon.

L'Union dit que depuis l'entrée de M. Pinard au ministère, il a donné plus de 200 communiés aux journaux, tant de Paris que des départements. Ce chiffre nous paraît un peu exagéré.

Le *Corsaire* interjeté appel du jugement qui le frappe de suppression. *La Lune* a été aussi frappée d'un jugement qui entraîne sa suppression.

Sur la plainte en diffamation de MM. Hugelman et Lauze, le *Courrier français* a été condamné à 10 fr. d'amende. Le procès intenté par Mme de Metternich a été renvoyé à huitaine.

Demain a lieu l'ouverture du nouveau théâtre de l'Athénée.

Mardi, le Gymnase donnera une nouvelle comédie de M. Legouvé : *Miss Suzanne*.

Le 1er bal de l'opéra est annoncé pour le 21 décembre : il y aura un quadrille composé de : un fusil à rouet, un fusil à

Pierre, un fusil à piston, un fusil Chassepot. Ce sera d'une gaité folle. Pour compléter le tableau, il faudrait l'entourer d'une rangée de victimes que font ces utiles instruments. CH. CAHOT.

Paris, 2 décembre.

L'événement du jour est l'ouverture au Corps législatif de la discussion sur la question romaine. C'est M. Jules Favre qui a pris le premier la parole, et après lui, M. Chesnelong dont les discours apprêtés et emphatiques ne manquent pas pourtant d'une certaine éloquence. Il est à peine besoin de dire que l'intérêt et l'attention du public sont vivement surexcités.

Les tribunes du Palais Bourbon étaient garnies avant l'ouverture de la séance : on voyait à leurs places respectives les sénateurs, les ambassadeurs, les anciens ministres, des princes et même des femmes dont les uns viennent par curiosité, les autres pour paraître s'intéresser à des événements qu'elles ne comprennent pas.

Le bruit de la mort du Pape a couru hier ; le petit *Moniteur* ne le dément pas. Vous savez qu'il y a des gens qui prétendent que cette mort simplifierait tout et ferait en un instant disparaître la question romaine, et que l'Italie pourrait sans inconvénient s'emparer de Rome. Le nouveau Pape se trouverait, après son élection, en face d'un fait accompli. Mais les choses ne se passeront pas aussi simplement. Vous n'ignorez pas du reste que la santé de SS. Pie IX est bonne.

Ce qui est certain, c'est que dans quelques jours il ne restera plus dans l'Etat romain qu'un détachement français, peut-être même ne sera-t-il maintenu qu'à Civita-Vecchia, afin de laisser Rome libre de toute intervention étrangère.

Quant à la conférence, on ne sait aujourd'hui rien de plus qu'hier et sa réunion est toujours aussi douteuse : l'Angleterre fera beaucoup pour ou contre.

La France déclare qu'il est faux que des bandes se forment près de la frontière pontificale et que l'on craigne une nouvelle tentative garibaldienne. Mais ce qui ne peut être nié, c'est l'état de trouble profond où se trouve la Péninsule. Garibaldi n'a pas renoncé à ses projets ; des bandes vivent à demi-organisées autour de l'Etat pontifical, et les embarras parlementaires sont tels, que le roi renonce à prononcer un discours à l'ouverture de la session.

Les faits de petite chronique sont peu abondants : M. Oscar de Vallée est nommé conseiller d'Etat ; le *Moniteur* l'annonce ce matin. Il est plus faux que jamais que M. Haussmann songe à donner sa démission ; nous y croirions quand nous le verrons.

Deux aphorismes extraits du *Bulletin international* :

Il est évident qu'il se produit en province un grand mouvement religieux. Il est évident qu'à Paris et que dans les centres les plus remuants, il se produit en sens inverse un mouvement démocratique et matérialiste singulier.

Une dépêche de Lyon annonce la réélection des six conseillers généraux qui avaient donné leurs démissions et des huit conseillers d'arrondissement également démissionnaires : l'opposition revendique comme lui appartenant ces quatorze élus ; ce qui prouve que Lyon tient à suivre l'exemple de la capitale.

M. Léon Wabras est autorisé à faire dans la salle du Vauxhall un cours d'économie politique.

Dans quelques jours, aura lieu à Paris un congrès de directeurs de chemins de fer de France, d'Angleterre et d'Italie. On prétend qu'il s'agit d'opérer des diminutions de prix pour les passagers et les colis qui doivent suivre la grande voie de transit entre l'Angleterre et l'Orient.

Un terrible ouragan s'est déchaîné hier sur Paris et a occasionné un certain nombre d'accidents. Il n'y a que les vitriers qui s'en réjouissent, et tous ont eu au-

jourd'hui triple besogne. Aujourd'hui, a eu lieu la première réunion du conseil des maréchaux. CH. CAHOT.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui annonce que le général de Failly a quitté Rome avec son état-major pour s'établir à Civita-Vecchia.

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

M. A. Lesguillon, libraire, en déclarant qu'il entend rester personnellement étranger à un débat dont il se fait l'écho, publie, dans la feuille qu'il imprime, deux lettres du directeur du Théâtre.

L'opinion publique a fait justice des allégations qu'elles contiennent.

Nous avons à constater, qu'en avouant ses torts, M. Steiner a oublié de publier la lettre qu'il a écrite à M. G. B., ainsi que notre réponse à sa provocation qui a excité dans Roubaix un rire homérique. J. RENOUX.

Le jury d'expropriation pour les grands travaux d'utilité publique à exécuter dans la ville de Roubaix, s'est réuni hier à Lille. Les membres de ce jury, choisis par la première chambre civile de la cour impériale de Douai, conformément à l'article 30 de la loi du 3 mai 1841, sont :

### JURÉS TITULAIRES.

MM. L. Baucarne Leroux, maire de Croix ; A. Delfosse, fabricant à Roubaix ; A. Montagne, fabricant à Roubaix ; J.-B. Deffrennes-Delcourt, maire à Lannoy ;

Ch. D'halluin, maire de Linselles ; L. Bonduelle, propriétaire à Bousbecques ;

C. Leroux-Bérout, négl. à Tourcoing ; A. Debœuf, notaire à Tourcoing ; L. D'halluin, notaire et maire à Quesnoy (sur Deûle) ;

Ch. Benvenuto, architecte, rue des Quinze-Pots, Lille ;

Th. Herlin, propriétaire, rue d'Angleterre, à Lille ;

Scherer de Scherbourg, propriétaire, rue St-André à Lille ;

H. Lotar, pharmacien, rue de Roubaix, Lille ;

L. Lefebvre, adjoint au maire de Ronchin ;

J. Hurtrel, avoué, rue de l'Hôpital-militaire, Lille ;

### JURÉS SUPPLÉMENTAIRES.

MM. C. Valanton, négociant, rue du Moineau, Lille ;

H. Delattre, filateur, rue Deschodt, Lille ;

E. Reynart, propriétaire, rue Saint-André, Lille ;

A. Bonte, négociant, faubourg de Paris, Lille.

Ce jury est chargé de fixer définitivement le montant des indemnités dues aux propriétaires dépossédés.

On sait que les grands travaux ont été évalués à la somme de 2,500,000 francs.

Nous espérons pouvoir donner dans nos prochains numéros les décisions du jury.

### VILLE DE ROUBAIX. — CIMETIÈRE COMMUNAL.

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, donne avis que les inhumations vont recommencer à avoir lieu dans le 8<sup>e</sup> compartiment de terrain commun du cimetière ouvert en 1857, 1858, 1859, et qu'en conséquence, les personnes qui ont fait placer dans ce même compartiment des épitaphes en bois, en fer ou en pierre, sont tenues de les faire enlever immédiatement ; à défaut de quoi, il y sera procédé par les agents de l'Administration.

On devra s'adresser pour faire enlever lesdites épitaphes, au concierge du cimetière, chargé de la surveillance de cette opération.

Roubaix, le 23 novembre 1867. C. DESCAT.

La *Lyre roubaissienne*, donnera un concert, dimanche prochain, 8 courant, avec le concours de :

Mlle Flore Furoé, pianiste ; MM. Lestienne, Daquin, Minard et Barrez, artiste du Cercle lillois.

Ce concert aura lieu dans le grand salon de l'Hôtel de ville ; il commencera à sept heures précises.

Le terrible ouragan qui s'est déchaîné dimanche sur tout le Nord de la France, a causé quelques dégâts à Roubaix. Rue de la Paix, derrière le collège, la muraille d'un jardin a été renversée. Ailleurs, des tuyaux de cheminée ont été arrachés et jetés dans les rues. En beaucoup d'endroits, les vitres ont été brisées.

Les personnes arrivées hier de Calais et de Dunkerque disaient que la mer était dans une tourmente indicible. De nombreux sinistres ont dû avoir lieu dans la Manche et dans la mer du Nord.

Lundi, vers huit heures du matin, un douloureux événement a mis en émoi les habitants de la rue St-Jean.

Un homme de 35 ans, marié et père de deux enfants, s'est précipité par la fenêtre de sa chambre à coucher, située au premier étage, et s'est fracassé la tête sur le pavé. La mort a été instantanée.

Ce malheureux se nommait Henri Humez ; il était trieur deaines. Ses facultés mentales avaient, dit-on, été atteintes à la suite d'une longue maladie. C'est pendant l'absence de sa femme qu'il s'est suicidé.

On a retiré du canal, il y a quelques jours, le cadavre d'une jeune fille d'une vingtaine d'années. Cette jeune fille, en service chez des personnes qui habitent les environs de Roubaix, avait obtenu de ses maîtres un congé de huit jours, pour aller visiter son père en Belgique. Depuis lors, on ne l'avait plus revue.

On croit que sa mort doit être attribuée à un accident.

Hier matin, vers onze heures et demie, un cheval attelé à un coupé s'est emporté, rue du Vieil-Abreuvoir ; il a accroché à l'entrée de la rue Nain une voiture chargée, dont le brancard a été brisé et le cheval renversé.

Le cocher du coupé a été jeté en bas de son siège.

Abandonné à lui-même, le cheval a continué sa course et s'est jeté dans la vitrine de M. Libouart, boulanger.

Personne, fort heureusement, n'a été blessé, pas même une jeune domestique qui se trouvait dans la voiture.

Dans la soirée d'hier, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le magasin de Mme veuve Foveau, teinturière, quai de Watrelles. Grâce aux secours immédiats apportés par des voisins, le feu a été comprimé avant d'avoir pris une grande extension.

150 kilogrammes de coton ont été brûlés ; la perte s'élève à environ 1,000 fr. Il y a assurance.

On a arrêté hier à la gare de Tourcoing une femme qui portait sous sa cravoline des brochures immorales imprimées en Belgique et qu'elle voulait introduire en France. Il y en avait soixante et le poids total n'était pas inférieur à vingt kilogrammes.

Cette brave femme, qui voyageait pour la propagation des bonnes mœurs, a refusé de faire connaître le destinataire des soixante brochures. Une condamnation lui enseignera sans doute les vrais principes de libre-échange en matière de littérature.

Nous avons déjà à signaler un accident causé par la neige.

Hier matin, une femme de 55 ans, qui

portefeuille rapporté par l'enfant ; il s'aperçut alors pour la première fois qu'il n'était pas à lui.

L'enfant s'est trompé, dit-il, ce portefeuille n'est pas à moi, c'est sans doute le sien ; il sera tombé de sa poche, quand j'ai desserré ses vêtements pour lui donner de l'air.

Dubois écoutait sans comprendre. « Mais qui donc, cher maître ? »

Georges, satisfaisant enfin l'impudente curiosité du vieillard, lui raconta ce qui s'était passé. Dubois écoutait, et les diverses impressions que ce récit faisait naître en lui se lisaient sur son visage, tour à tour empreint d'orgueil et de crainte.

« Et je n'étais pas là !... »

« Qu'aurais-tu fait, vieux fou ?... »

« J'aurais prié pour vous, du moins... Qui cela peut-il être ? fit-il au bout d'un instant, répondant à sa pensée. Il faut être bien malheureux ou bien méprisable pour se donner la mort. Vous a-t-il dit son nom ? »

« Non. »

« Mais il est là, sans doute, dans ce portefeuille. »

« Je ne sais si je dois... »

« Comment ! vous n'auriez pas le droit de connaître, de chercher le nom d'un homme auquel vous avez sauvé la vie ? C'est votre devoir au contraire, mon-

sieur Georges ; peut-être trouverez-vous dans ce portefeuille le moyen de lui être utile de nouveau. »

Montbrun n'hésita plus, il ouvrit le carnet, qui ne contenait que quelques cartes de visite ; il en prit une, sur laquelle il lut à haute voix : *Paul de Baranville*.

« Paul de Baranville, ce n'est pas là le nom du premier venu ; il m'avait bien semblé, en effet, malgré l'obscurité, devenir en lui ces indices que révèlent l'homme distingué. De grands malheurs sans doute, la ruine peut-être, ont conspué cette fatale pensée, mise à exécution dans une heure de découragement. »

Il tendit à Dubois le portefeuille et la carte que celui-ci déposa dans un coin du bureau.

Il était parvenu à débarrasser son maître des vêtements mouillés qui le glaçaient. Georges se mit au lit avec un commencement de fièvre ; dans la nuit elle se déclara complètement.

Dubois s'installa près de lui, le soignant avec son dévouement habituel, docile à ses moindres caprices, et veillant, comme une mère eût pu le faire, le malade, dont la respiration courte, saccadée, l'inquiétait.

Le lendemain matin, à l'heure où chaque jour il revoyait la charmante voisine.

Montbrun se sentit trop faible pour quitter le lit et se mettre à sa fenêtre.

Ce fut une amère privation. Dubois, voulant adoucir ses regrets, lui fit croire que la croisée d'en face ne s'était pas ouverte et que Louise n'avait pas paru.

La journée s'écoula lente et triste ; Georges, sans vouloir se l'avouer à lui-même, attendait avec impatience le lendemain.

Vers les cinq heures, la fièvre ayant cessé, il avait pris un pantalon de flanelle, et, s'étant enveloppé dans sa robe de chambre, était allé s'asseoir au coin de son feu, lorsque Dubois vint lui annoncer la visite de la baronne de Mornay.

« Ah ! mon Dieu ! comment faire ? je n'ose pas la recevoir dans une semblable tenue, et cependant... »

« Osez, osez, cher enfant, » dit la baronne, qui, profitant des bénéfices de son âge, était entrée derrière Dubois sans que celui-ci s'en aperçût.

Le vieux serviteur avança vivement un second fauteuil auprès de la cheminée et se retira, enchanté de la diversion que cette heureuse visite allait apporter à l'esprit de son maître.

« Je suis tout honteux vraiment, chère madame. »

« Honteux de quoi ? Allez-vous faire de la coquetterie avec moi, par hasard. Réservez cela pour les jeunes, croyez-moi ;

ma conquête, du reste, pour vous n'est plus à faire, et vous tétiez encore que déjà je trainais votre char. Je suis votre plus vieille amie, ne l'oubliez jamais. Mais que m'a dit Dubois, vous voilà de nouveau malade ?... »

« Ce n'est rien, un peu de fièvre déjà dissipée. »

« Est-ce bien vrai ? je vous trouve le teint tout abattu ; donnez-moi votre main. Elle est brûlante, mais aussi vous êtes tout à fait déraisonnable. »

« Comment ? »

« Dubois m'a tout dit. »

« Ah ! par exemple, cela dépasse... »

« Qu'est-ce ? interrompit la baronne, et allez-vous aussi lui en vouloir de son fidèle attachement ? »

« Ce n'est plus de l'attachement, mais de l'indiscrétion. »

« Oui, oui, plaignez-vous d'avoir un ami où d'autres n'ont qu'un valet. Ne m'auriez-vous pas tout dit vous-même, du reste ? »

« Assurément non. »

« Par un excès de modestie, alors. Quelle folie, cher enfant, au lieu de marcher, de prendre une voiture, au risque d'attraper une fluxion de poitrine ! Mais je ne veux point vous parler plus longtemps sur ce sujet, je vous connais ; parlons plutôt du but de ma visite. Vous croyez peut-être bénévolement que je ne

suis venue ici que pour vous, il n'en est rien pourtant. »

« Vous voulez la voir ? dit Montbrun, tendant les mains à la baronne de Mornay. Que vous êtes bonne de vous être souvenue, et combien je vous remercie ! »

« Je vous reviens que j'arrive armée, cuirassée de froideur ; votre enthousiasme, loin de me gagner d'avance à votre cause, a fait naître chez moi de grandes préventions. »

« Tant mieux, chère baronne, toutes ces neiges amoncelées se fondront aux rayons de son céleste regard, et le pli sceptique dont s'arme votre lèvres s'évanouira dans la candeur de son divin sourire. Venez, ajouta-t-il, en se soulevant péniblement. »

« Vous êtes encore bien faible, mon ami. »

« Sa vue me ranimera ; depuis hier mes yeux en sont privés, et je sens bien que désormais il me la faut. Tenez, à la seule pensée que je vais la revoir je sens mon cœur battre plus précipitamment dans ma poitrine, et mon sang circuler, plus chaud, dans mes veines. Cachez-vous là, derrière l'épaisseur de ces rideaux ; elle ne vous connaît pas ; elle ne sait pas comme moi, tout ce qu'il y a de bon, d'indulgence en vous. »

RAYMOND DE MARTIGNY. (La suite au prochain numéro.)